

même cloche faisait entendre sa voix depuis deux siècles, à quatre heures du matin, en hiver comme en été, pour annoncer le réveil matinal de la communauté. Aussi sa première et seule pensée fut de confier la fondation qu'il projetait à cette communauté qu'il estimait particulièrement. De plus, un souvenir qui lui était cher, l'attachait à l'Hôpital-Général, car c'était dans la chapelle de cette Maison qu'il avait été baptisé.

Comme procureur de cette communauté, M. Falardeau était en rapport principalement avec la Mère St Zéphirin, future première Supérieure de l'Hôpital du Sacré-Cœur, et alors Dépôtitaire de l'Hôpital-Général. " Dans une longue suite d'entretiens, dit l'annaliste que j'ai citée, l'idée de M. Falardeau se fit jour ; on en parlait, on faisait des plans, on allait même jusqu'à se dire que peut-être le futur hôpital serait dirigé par des religieuses prises de la communauté de l'Hôpital-Général ; enfin, dans ce parloir du dépôt s'organisait lentement et prudemment, le vaste plan qui est si heureusement réalisé aujourd'hui. "

Chose singulière ! l'annaliste qui a écrit ceci, eut dans le même été de 1865 la même idée d'une fondation nouvelle, quoique, dit-elle, " elle ne fut pas initiée au secret du roi, " et, comme il en était de M. Falardeau, cette idée ne la laissa plus. Elle pria et fit prier, et, comme elle en fait la remarque, " la prière fut le premier fonds mis en réserve pour la construction de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Jésus. "

C'est bien rassurant pour l'avenir de cette Maison, puisque l'Écriture dit que " la prière assidue du juste peut beaucoup. " Et cette prière assidue n'est jamais interrompue dans une communauté de femmes dont la piété fait toujours le plus bel ornement.

" En 1866, continue l'annaliste, il fit privément part de son projet à la Mère St Olivier, alors Supérieure, lui témoignant le désir qu'il avait de voir un jour la direction du futur hospice confiée à des religieuses prises de sa communauté. La Mère St Olivier n'y avait pas d'objections, pourvu que Mgr Baillargeon, qui occupait alors le siège archiepiscopal, voulut bien y donner son acquiescement.

" M. Falardeau s'adressa donc à celui-ci. Mgr Baillargeon et son conseil agréèrent la proposition, mais à la condition expresse que l'administration de l'hôpital serait confiée aux Sœurs de la Charité, pour la raison que, n'étant pas cloîtrées, ces Sœurs